

Panneaux photovoltaïques Evergreen Solar

Garantie limitée

Garantie limitée : matériel ou main d'œuvre

Evergreen Solar garantit que les modules ne comportent aucun défaut matériel ou vice de fabrication dans le cadre d'une application, d'une installation, d'une installation et d'une maintenance normales. Les panneaux doivent être installés conformément au document Safety, Installation and Operation Manual fourni par Evergreen Solar, faute de quoi la garantie sera nulle. Si le produit ne se conforme pas à cette garantie, vous disposez alors d'une période de soixante (60) mois à compter de la date de vente au client d'origine pour bénéficier, à la discrétion d'Evergreen Solar, d'une réparation ou d'un remplacement du produit, ou d'un remboursement de son prix d'achat. La réparation, le remplacement ou le remboursement constitueront les seules et uniques formes de compensation prévues par cette garantie.

Garantie limitée : puissance

Evergreen Solar garantit pendant une période de dix (10) ans à compter de la date de vente au client d'origine que la puissance nominale, sous des conditions de test standard, se maintiendra à au moins 90 % de la puissance nominale minimum spécifiée par Evergreen Solar. Les panneaux doivent être installés conformément au document Safety, Installation and Operation Manual fourni par Evergreen Solar, faute de quoi la garantie sera nulle. Evergreen Solar garantit également pendant une période de vingt-cinq (25) ans à compter de la date de vente au client d'origine que la puissance nominale, sous des conditions de test standard, se maintiendra à au moins 80 % de la puissance nominale minimale spécifiée par Evergreen Solar.

Evergreen Solar pourra, à sa discrétion, réparer ou remplacer le produit, rembourser le prix d'achat ou fournir à l'acheteur des modules supplémentaires pour compenser la perte de puissance, à condition que cette dégradation soit bien due à des défauts matériels ou à un vice de fabrication et que le produit ait été installé, appliqué et utilisé de façon normale. La puissance nominale minimale est définie dans la fiche technique d'Evergreen Solar lors de l'expédition. Sous des conditions de test standard, l'irradiance est de 1000 W/m², la température de cellule de 25° C et le spectre AM est de 1,5.

Limites et conditions

Les recours donnés dans cette garantie limitée constituent les seuls et uniques recours prévus par les modalités de la garantie limitée, sauf accord écrit d'Evergreen Solar. En Allemagne, ces garanties limitées ne constituent ni une « garantie de la qualité » du module conformément à l'article §443 BGB (code civil allemand) ni une « acceptation de garantie » conformément à l'article §276 BGB.

Les garanties limitées définies dans le présent document ne s'appliquent pas à tout panneau qui, selon l'opinion exclusive d'Evergreen Solar, a été soumis à une utilisation incorrecte, une négligence ou un accident; ou tout panneau endommagé suite à un abus, une altération, une installation ou application incorrecte, ou encore en cas de négligence d'utilisation, de stockage, de transport ou de manipulation; tout panneau qui n'a pas été installé conformément au document Safety, Installation and Operation Manual le plus récent et fourni par Evergreen Solar, ou qui a été modifié ou réparé par toute autre entité qu'Evergreen Solar ou l'un de ses agents agréés.

La garantie limitée ne couvre pas les frais liés à l'installation, au retrait, au test, à l'emballage, au transport ou à la réinstallation des modules; ni les autres frais liés à l'obtention d'un service de garantie; ni les frais, pertes de revenu ou le manque à gagner liés aux performances ou à l'absence de performances des modules défectueux.

Tout module réparé ou remplacé par Evergreen Solar dans le cadre de la garantie est couvert par les mêmes garanties et modalités que le premier module acheté et ayant fait l'objet d'une réclamation. Les modalités ne sont pas prolongées ou rétablies à compter de la date d'achat du client d'origine. Toute pièce ou produit remplacé devient la propriété d'Evergreen Solar.

Ces garanties limitées s'appliquent uniquement au premier acheteur et utilisateur des modules ou à tout propriétaire successif du bâtiment ou site d'origine, où les modules ont été installés en premier lieu. Les garanties limitées énoncées ici sont définies de façon expresse en remplacement et à l'exclusion de toute autre garantie expresse ou implicite, ce qui inclut, mais sans limitation, les garanties de qualité marchande et d'adaptation à un produit spécifique, l'utilisation ou l'application et toutes les autres obligations ou responsabilités de la part d'Evergreen Solar, sauf accord écrit express de ces garanties, obligations ou responsabilités, signé et approuvé par Evergreen Solar.

Evergreen Solar ne peut en aucun cas être tenu responsable et faire l'objet de poursuites pour des dommages à la propriété ou des blessures à des personnes, ou pour toute autre forme de perte ou blessure résultant, quelle qu'en soit la cause, du produit ou en liaison avec celui-ci, ce qui inclut, sans limitation, tout défaut du module, de son utilisation ou de son installation. Sous aucune circonstance, Evergreen Solar ne pourra être tenu responsable de tout dommage accidentel, consécutif ou spécial, quelle qu'en soit la cause.

La responsabilité cumulée d'Evergreen Solar, le cas échéant, en cas de dommages ou autres, ne pourra pas dépasser le paiement, le cas échéant, perçu par le vendeur de l'unité de produit ou le service fourni ou à fournir, selon le cas, qui est lié à la réclamation ou au litige. Certaines juridictions n'autorisent pas la limitation des garanties implicites ou l'exclusion ou la limitation des dommages, par conséquent les limitations ou exclusions énoncées ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer dans votre cas.

Si une partie, une disposition ou une clause des modalités et conditions de vente, ou l'application de ces dernières à toute personne ou circonstance est jugée non valide, nulle ou inapplicable, ceci n'affecte pas la validité de toutes les autres parties, dispositions, clauses ou applications des modalités et conditions. À cette fin, les modalités et conditions sont traitées comme étant distinctes.

Cette garantie vous accorde des droits spécifiques. Vous pouvez également bénéficier d'autres droits selon votre région ou pays de résidence. Aucune des parties n'est responsable envers une autre partie ou un tiers en cas de non exécution ou de retard d'exécution des modalités et conditions de vente en cas d'actes de force majeure, de guerre, d'émeute, de grèves, de la non disponibilité de main d'œuvre qualifiée en nombre suffisant et de tout événement non prévu et sans possibilité de contrôle, ce qui inclut, sans limitations, tout événement technologique ou physique, ou condition qui ne peut pas être connue ou comprise lors de la vente.

Toute réclamation ou tout litige concernant ces garanties doivent être gouvernés et interprétés selon les lois de l'État de New York (États-Unis).

Activation de la garantie

Si vous pensez que votre réclamation est couverte par la garantie, vous devez faire parvenir rapidement cette réclamation au fournisseur qui vous a vendu le module. Le fournisseur vous conseillera quant au traitement de la réclamation. Si vous avez encore besoin d'assistance, écrivez à Evergreen Solar pour obtenir des instructions détaillées.

Le client doit soumettre une réclamation par écrit, ce qui inclut une preuve d'achat du module, un numéro de série et une description de la panne. Evergreen Solar est seul habilité à juger de la validité de cette réclamation. Evergreen Solar peut demander que le produit sujet à une réclamation soit renvoyé en usine, aux frais du client. Si le produit est jugé défectueux et est remplacé, mais pas renvoyé à Evergreen Solar, le client doit soumettre une preuve recevable de la destruction ou du recyclage de ce produit.

Remarque : Ce document peut être fourni en plusieurs langues. En cas de conflits entre les différentes versions, la version anglaise s'applique.